

## RÉPERTOIRE DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES PUBLIÉS PENDANT LES MOIS DE JANVIER À MARS 2009

### ENVIRONNEMENT

#### • Arrêtés

*Arrêtés du 26 décembre 2008 portant désignation de sites Natura 2000 :*

- *Landes de Versigny*
- *Forêt de Lyons*

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 15, 18 janvier 2009, pp. 1064-1065)

*Arrêtés du 26 décembre 2008 portant désignation de sites Natura 2000 :*

- *Marais et monts de Mareuil-Caubert*
- *Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie*
- *Moyenne vallée de la Somme*
- *Tourbières et marais de l'Avre*
- *Prairies alluviales de l'Oise de La Fère à Sempigny*
- *Bocage du Franc Bertin*
- *Marais de la Souche*
- *Massif forestier de Saint-Gobain*
- *Coteaux calcaires du Tardenois et du Valois*
- *Boucles de la Seine amont, coteaux d'Orival*
- *Vallée de l'Eure*
- *L'Yères*
- *Bois de la Roquette*
- *Val Eglantier*
- *Forêt d'Eawy*
- *La Sauer et ses affluents*
- *La Moder et ses affluents*
- *La Lauter*
- *Vosges du Nord*
- *Plateau et corniches du Guilhaumard*
- *Tourbières du Lévézou*
- *Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent-d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul*
- *Puy de Wolf*
- *Haute vallée de la Garonne*
- *Côtes de Bieil et de Montoussé*
- *Étangs d'Armagnac*

- Vallée et coteaux de la Lauze
- Marais de la Fondial
- Vieux chênes de Cantegrel
- Vieux chênes de la Pannonie

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 16, 20 janvier 2009, pp. 1101-1111)

*Arrêtés du 26 décembre 2008 portant désignation de sites Natura 2000 :*

- Secteur de Lacérède
- Montagne noire occidentale
- Causse Noir
- Marais de Limagne
- Gorges de l'Arzon
- Tourbière de Négarioux-Malsagne
- Gorges de la Vézère autour de Treignac
- Forêt de la Cubesse
- Abîmes de la Fage
- Vallée de la Gioune
- Vallée de la Creuse
- Gorges de la Grande Creuse
- Gorges de la Tarde et vallée du Cher
- Étang de la Pouge
- Landes et zones humides autour du lac de Vassivière
- Forêt de pins de Salzman de Bessèges
- Falaises d'Anduze
- Causse de Campestre-et-Luc

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 17, 21 janvier 2009, pp. 1314-1320)

*Arrêtés du 26 décembre 2008 portant désignation de sites Natura 2000 :*

- Causse du Larzac
- Queirs du Mas-d'Azil et de Camarade, grottes du Mas-d'Azil et de la carrière de Sabarat
- Vieux chênes des Imbards
- Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère
- Étang de Valliguières
- Grotte de Julio
- Grotte de la Rivière morte
- Mare du plateau de Vendres
- La Grande Maire
- Les Orpellières
- Complexe lagunaire de Bages-Sigean
- Complexe lagunaire de Lapalme
- Grotte de la Valette
- Château de Salses
- Conque de La Preste
- Grotte de la Ratapanade
- Fenouillèdes
- Étangs du nord de la Haute-Vienne

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 18, 22 janvier 2009, pp. 1363-1368)

*Arrêté du 29 janvier 2009 définissant la liste des activités relevant de l'article R. 712-3 du code de l'Environnement.*

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 49, 27 février 2009, p. 3474)

*Arrêté du 12 février 2009 portant classement d'un site [ensemble formé par l'aven du Mont-Marcou (sol et sous-sol), sur le territoire de la commune de Saint-Geniès-de-Varensal (Hérault)].*

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 47, 25 février 2009, p. 3210)

- **Liste**

*Liste des sites classés au cours de l'année 2008 (code de l'Environnement, art. L. 341-1 à L. 341-22, R. 341-4 et R. 341-5).*

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 54, 5 mars 2009, p. 4086)

## **ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

- **Décret**

*Décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement.*

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 50, 28 février 2009)

## **PLANTS FORESTIERS - REBOISEMENT**

- **Arrêté**

*Arrêté du 26 janvier 2009 modifiant l'arrêté du 24 octobre 2003 modifié portant admission sur le territoire français de matériels de base des essences forestières.*

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 36, 12 février 2009, p. 2508)

## **TEMPÊTE**

- **Arrêté**

*Arrêté du 26 janvier 2009 portant reconnaissance de sinistre de grande ampleur de la tempête Klaus.*

(J.O. Lois et Décrets, vol. 141, n° 56, 7 mars 2009, p. 4356)